



- UES Chimie -

Syndicats Sisteron & Mourenx - Romainville - Neuville - Vertolaye - Vitry.

« AVANT L'HEURE C'EST PAS L'HEURE »

UES chimie où en est-on ? :

Une UES c'est quoi, → c'est une Unité Economique et sociale, qui regroupe des établissements ayant des intérêts économiques communs et une Direction générale commune. Ainsi avec la fusion Sanofi-Aventis, les établissements de Sisteron, Mourenx, Gentilly, la Grange st Clair, Romainville, Vertolaye, Vitry et Neuville sont regroupés au sein de **cette UES CHIMIE**.

Des accords signés :

- « accord sur l'instance paritaire de négociation »
- « accord sur la composition du CCE de l'UES chimie »
- « accord le fonctionnement du CCE de l'UES chimie »

Des sujets en cours de négociation :

- Cessation anticipée d'activité appliquée à l'UES Chimie/ Sièges Parisiens.
- Carrières longues (Salariés à 8 trimestres des droits à retraite d'ici 2 ans).
- **Pénibilités du travail.**

Après 3 réunions sur les sujets en cours que s'est-il réellement passé ?

1^{ère} Réunion Dès le départ la Direction a indiqué « qu'elle ne donnerait pas du temps mais de l'argent »

L'ensemble des OS a affirmé le souhait des salariés :

« Les salariés sont fatigués et leur souhait c'est un départ avant l'âge de la retraite »

2^{ème} Réunion suite aux documents présentés par la Direction. L'ensemble des OS a affirmé que pour eux le sujet prioritaire était **la pénibilité du travail** et leur volonté de n'oublier aucun salarié.

Nous avons défini les grandes lignes de cette négociation :

2 volets à la négociation

- **1^{er} volet (travail posté 3x8, 5x8, nuit).**
- **2^{ème} volet (travail en atmosphère polluée).**
- **30 ans ancienneté avec un départ 5 ans avant l'âge légal de la retraite.**
- **rétroactivité**

La direction accepte ces propositions, sauf les 5 ans.

Pour FO, nous devons pouvoir négocier sur la fourchette de 5 ans.

Les organisations syndicales et la direction se sont engagées à faire parvenir des projets dans ce sens.

La Cgt-FO et d'autres.....ont REMPLI leurs engagements.

3^{ème} Réunion : La Direction n'a fourni aucun document sur la « pénibilité ».

Le seul document fourni concerne « les carrières longues », avec choix pour le salarié de temps ou d'argent, lors de son départ.

Les organisations syndicales ont refusé de négocier sur cela tant que la direction ne fournira pas un projet convenable sur la pénibilité du travail.

En effet les carrières longues concernent environ 50 personnes sur l'UES chimie, alors que la pénibilité au moins 600 !

<p>La Direction s'est ENGAGÉ A FOURNIR ce document pour la prochaine réunion du 17 juin. Une note de Mr GRAVATTE du 07 Juin vient de le confirmer.</p>
--

Nous ne connaissons pas encore la teneur de ce premier projet, mais ce sera en tout cas une base de négociation .

Après consultation de l'ensemble des syndicats Cgt-FO de l'UES-Chimie IL EST DECIDE UNANIMEMENT et CLAIREMENT qu'il était encore trop tôt pour démarrer un mouvement des salariés ; il faut donc NEGOCIER.

Mais ne présumons de rien, restons vigilant
Nous vous tiendrons informés de l'avancement des négociations.

« Après l'heure c'est trop tard »